



CONSEIL SYNDICAL

Procès-verbal de la **deuxième réunion** du Conseil syndical du SPUQ 2011-2012, tenue le mercredi 9 novembre 2011 à 12 h 30 en la salle DS-R515 du pavillon J.-A.-DeSève).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 1^{re} réunion du Conseil syndical 2011-2012 tenue le 6 octobre 2011
4. Informations
5. Mobilisation étudiante concernant la hausse des frais de scolarité
6. Consultation sur la Politique de répartition des postes de professeurs, professeurs
7. Divers

Présences :

Faculté	Département	Nom
Arts	Arts visuels et méd.	
	Danse	
	École de design	Alessandro Colizzi
	Études littéraires	Antonio Dominguez Leiva Geneviève Lafrance Alexis Lussier
	Histoire de l'art	Ève Lamoureux
Communication	Musique	Jean-Frédéric Messier
	École supérieure de théâtre	
	Comm. sociale et publique	Oumar Kane Charles Perraton
	École des médias École de langues	
Science politique et droit	Science politique	Mark-David Mandel
	Sciences juridiques	Martin Gallié
Sciences	Chimie	Livain Breau Daniel Chapdelaine
	Informatique	Omar Cherkaoui Timothy Walsh
	Kinanthropologie	Jean P. Boucher
	Mathématiques	
	Sciences biologiques	Ira Tanya Handa Alisson Derry
	Sc. de la terre et de l'atm.	
Sciences de l'éducation	Didactique des langues	Anila Fejzo
	Éduc. et form. spécialisées	Sophie Grossman Julien Mercier
	Éducation et pédagogie	Thomas Berryman Patrick Charland André Lemieux Martin Riopel
Sc. de la gestion	Études urbaines et tour.	Boualem Kadri Éric Weiss-Altaner
	Finance	Inès Gargouri
	Management et techn.	Olivier Germain David Holfort

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8
Téléphone : 514/987-6198 – Télécopieur : 514/987-3014 – Courriel : spuq@uqam.ca

	Marketing	Majlinda Zhegu
	Organisation et ress. hum.	Ahlem Hajjem
	Sciences comptables	Frédérique Gilbert
	Sc. économiques	Marc Chabot
	Stratégie, resp. sociale et environnementale	Alain Guay
		Soumaya Ben Letaifa
Sc. humaines	Géographie	Yves Beaudoin
		Catherine Trudelle
	Histoire	Yves Gingras
		Martin Petitclerc
		Nagy Piroksa
	Linguistique	Denis Foucambert
		Thomas Leu
	Philosophie	
	Psychologie	André Achim
		Ghassan El-Baalbaki
	Sciences des religions	Guy Ménard
	Sexologie	Dominic Beaulieu-Prévost
		Julie Lavigne
	Sociologie	Sid Ahmed Soussi
	École de travail social	Louis Gaudreau

	Conseil exécutif	
Comité exécutif	Présidente	Michèle Nevert
	1 ^{er} vice-président	Michel Laporte
	2 ^e vice-présidente	Louis Martin
	3 ^e vice-président	Jean-Marie Lafortune
	Secrétaire	Pierre Lebuis
	Trésorier	Mario Houde
Membres sortants	Marie-Cécile Guillot	
Représentantes, représentants de faculté		
	Arts	
	Communication	François Desaulniers
	Science politique et droit	Rémi Bachand
	Sciences	
	Sciences de l'éducation	
	Sciences de la gestion	
	Sciences humaines	Claude Braun

Autres participantes, participants

Faculté	Département	Nom
Arts	Histoire de l'art	Jean-Philippe Uzel
Communication	Communication sociale et publique	Natahlie Lafranchise
	École de langues	Carey Nelson
Science politique et droit	Science juridique	Stéphanie Bernstein
Sciences de l'éducation	Éducation et pédagogie	Patrice Potvin Pascal Ndinga
Sciences de la gestion	Finance	Diego Amaya Jean-Pierre Gueyie
	Sociologie	Guillaume Dufour
Conseiller FP-CSN Présidente FEUQ Étudiante AFEA		M ^e Alain Brouillard Martine Desjardins Mélicsa Arbour

1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du SPUQ, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion du Conseil syndical.

Sur proposition d'André Achim, appuyée par Charles Perraton, Jean Boucher, qui accepte, est élu président d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Un point est ajouté à l'ordre du jour, « Politique des services financiers », qui devient le point 7, et le point « Divers » est décalé en 8.

Sur proposition d'Yves Gingras, appuyé par Charles Perraton, l'ordre du jour est adopté tel que modifié en séance.

3. Adoption du procès-verbal de la 1^{re} réunion du Conseil syndical 2011-2012 tenue le 6 octobre 2011

Une modification est apportée par le secrétaire, Pierre Lebuis, à la page 4 au point 5.1 (2^e paragraphe) : « janvier 2010 » au lieu de « février 2010 ».

Sur proposition de Marie-Cécile Guillot, appuyée par Rémi Bachand, le procès-verbal de la 1^{re} réunion du Conseil syndical du SPUQ 2011-2012, tenue le jeudi 6 octobre 2011, est adopté, tel que modifié en séance.

4. Informations

Gestion des fonds de recherche

Plusieurs professeures, professeurs se sont plaints des procédures et des délais de remboursement sur les fonds de recherche. Cette question a été abordée dans le cadre d'une réunion avec les directions de département. Devant le fait que les façons de faire et les consignes varient énormément d'un département à l'autre, notamment en ce qui concerne la signature des directions de département pour les Fonds C, il a été décidé d'obtenir un avis juridique afin de clarifier la situation et de faire les représentations nécessaires.

À la suite de cette information, il est demandé de vérifier les pratiques récentes que la direction semble vouloir appliquer pour les comptes K et pour les sommes versées dans le cadre de projets spéciaux. Il y aurait aussi des problèmes avec la distribution des frais indirects que perçoit l'université.

Nombre de déléguées, délégués syndicaux par département

Il y a un déficit du nombre de déléguées, délégués syndicaux par rapport au nombre de déléguées, délégués auquel les départements ont droit. Un suivi sera fait auprès des départements concernés pour inviter les assemblées départementales à compléter leur délégation au Conseil syndical.

Lettre d'entente sur les crédits de formation et de recherche dans le cadre des Services aux collectivités

Une lettre d'entente a été signée concernant la clause 10.13 de la convention collective sur les crédits de formation dans le cadre de la mission des Services aux collectivités. L'attribution de ces crédits s'est avérée problématique au cours des dernières années et plusieurs crédits étaient perdus annuellement alors qu'ils auraient pu être utilisés pour des dégrèvements d'enseignement aux fins de la recherche dans le cadre de la mission des Services aux collectivités. La lettre d'entente prévoit un premier concours d'attribution des

crédits en deux blocs (crédits de formation et crédits pour des dégrèvements d'enseignement aux fins de la recherche) suivi d'un ou deux autres concours. Il serait intéressant de sensibiliser le corps professoral à l'existence de ces crédits de formation et de recherche.

Augmentation salariale

Le 1^{er} décembre prochain, les échelles salariales seront majorées de 2 %.

5. Mobilisation étudiante concernant la hausse des frais de scolarité

Jean-Philippe Uzel fait un compte rendu de la réunion de la Commission des études du 8 novembre 2011 où une proposition à l'encontre de la hausse des frais de scolarité a été présentée par les étudiants pour être adoptée par la CE. Après discussion et une proposition de dépôt qui a été rejetée, une nouvelle proposition a été présentée et entérinée afin que la Commission des études prenne position contre la hausse des droits de scolarité, telle que décrétée par le gouvernement du Québec, et qu'elle invite le Conseil d'administration à évaluer les conséquences de cette hausse sur la mission fondamentale d'accessibilité de l'Université du Québec à Montréal et sur sa mission académique.

Le Conseil syndical accueille deux représentantes étudiantes. Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire québécoise (FEUQ), fait une présentation qui dresse un portrait de la situation des frais de scolarité actuels et projetés selon la hausse annoncée par le gouvernement. Elle présente différentes données sur lesquelles les étudiants s'appuient pour s'opposer à la hausse des frais de scolarité.

Mélissa Arbour, de l'Association facultaire étudiante des arts (AFEA), présente l'état des décisions des différentes associations facultaires de l'UQAM. Toutes les associations ont voté, avec de fortes majorités, une grève ou une levée de cours pour le 10 novembre 2011. Il y aura des lignes de piquetage au cours de la journée, même si certaines associations permettent à divers groupes de suivre des activités particulières (ex. stages, ateliers, etc.).

La résolution adoptée par le Conseil exécutif est présentée :

APPUI À LA MOBILISATION ÉTUDIANTE

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU la résolution 11CS609 du Conseil syndical du SPUQ le 6 avril 2011 dénonçant la hausse des frais de scolarité et appuyant « vigoureusement les étudiants dans leurs démarches pour défendre le droit à l'accessibilité universelle aux études universitaires »;

ATTENDU les actions menées par les différentes organisations étudiantes nationales et les associations étudiantes facultaires de l'UQAM;

ATTENDU l'opposition de la Table des partenaires universitaires (TPU) et des centrales syndicales à la hausse des frais de scolarité et leur appui aux revendications étudiantes;

ATTENDU la tenue de la manifestation nationale du mouvement étudiant le jeudi 10 novembre 2011 à compter de 14 h à la Place Émilie-Gamelin (métro Berri-UQAM);

ATTENDU que l'accessibilité aux études universitaires fait partie de la mission fondamentale de l'UQAM;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL

S'ÉTONNE du silence de la Direction de l'UQAM sur la question de la hausse des frais de scolarité au regard de la mission fondamentale de l'UQAM au plan de l'accessibilité universelle aux études universitaires;

- RÉITÈRE son opposition à toute hausse des frais de scolarité;
- APPUIE les actions menées par les différentes organisations étudiantes nationales et les associations étudiantes facultaires de l'UQAM;
- APPELLE à une participation massive du corps professoral à la manifestation nationale du jeudi 10 novembre 2011.

Les attendus suivants sont ajoutés au projet de résolution :

- ATTENDU la résolution adoptée par la Commission des études à sa réunion du 8 novembre 2011 où elle prend position contre la hausse des droits de scolarité telle que décrétée par le gouvernement du Québec;
- ATTENDU que les représentants de la Direction qui sont membres de la Commission des études se sont prononcés contre cette résolution;
- ATTENDU que l'augmentation des frais de scolarité s'inscrit dans une tendance à la marchandisation de l'éducation par laquelle la société québécoise se déresponsabilise et remet sur les seules épaules des individus la tâche de s'instruire;
- ATTENDU que cette tendance à la marchandisation est de plus en plus inscrite dans le vocabulaire technocratique universitaire qui a notamment remplacé le terme « *population* étudiante » par celui de « *clientèle* étudiante »;
- ATTENDU que le fait de considérer les étudiantes, étudiants comme étant désormais une « clientèle » a comme effet de transformer le rapport pédagogique entretenu avec eux et de faire en sorte que les professeures, professeurs et les chargées, chargés de cours sont de moins en moins appelés à *rendre* des services à la société en formant des citoyens, et de plus en plus à *vendre* des services aux étudiantes-clientes, étudiants-clients afin de les rendre aptes à intégrer le marché du travail;
- ATTENDU l'article 13.2c du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* en vertu duquel « l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité »;

Amendement

Il est proposé par Martin Petitclerc, appuyé par Charles Perraton, de remplacer le premier paragraphe par le texte suivant :

- CONDAMNE la position de la Direction de l'UQAM sur la question de la hausse des frais de scolarité au regard de la mission fondamentale de l'UQAM au plan de l'accessibilité universelle aux études universitaires;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Amendement

Il est proposé par Martin Gagné, appuyé par Marie-Cécile Guillot, d'ajouter comme premier paragraphe de la résolution le texte suivant :

- DÉNONCE la décision du gouvernement du Québec de hausser les frais de scolarité qui viole l'article 13.2c du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* qui a été ratifié par le Canada;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11CS617 APPUI À LA MOBILISATION ÉTUDIANTE

Proposition du Conseil exécutif amendée en séance

- ATTENDU la résolution 11CS609 du Conseil syndical du SPUQ le 6 avril 2011 dénonçant la hausse des frais de scolarité et appuyant « vigoureusement les étudiantes, étudiants dans leurs démarches pour défendre le droit à l'accessibilité universelle aux études universitaires »;
- ATTENDU les actions menées par les différentes organisations étudiantes nationales et les associations étudiantes facultaires de l'UQAM;
- ATTENDU l'opposition de la Table des partenaires universitaires (TPU) et des centrales syndicales à la hausse des frais de scolarité et leur appui aux revendications étudiantes;
- ATTENDU la tenue de la manifestation nationale du mouvement étudiant le jeudi 10 novembre 2011 à compter de 14 h à la Place Émilie-Gamelin (métro Berri-UQAM);
- ATTENDU que l'accessibilité aux études universitaires fait partie de la mission fondamentale de l'UQAM;
- ATTENDU la résolution adoptée par la Commission des études à sa réunion du 8 novembre 2011 où elle prend position contre la hausse des droits de scolarité telle que décrétée par le gouvernement du Québec;
- ATTENDU que les représentants de la Direction qui sont membres de la Commission des études se sont prononcés contre cette résolution;
- ATTENDU que l'augmentation des frais de scolarité s'inscrit dans une tendance à la marchandisation de l'éducation par laquelle la société québécoise se déresponsabilise et remet sur les seules épaules des individus la tâche de s'instruire;
- ATTENDU que cette tendance à la marchandisation est de plus en plus inscrite dans le vocabulaire technocratique universitaire qui a notamment remplacé le terme « *population* étudiante » par celui de « *clientèle* étudiante »;
- ATTENDU que le fait de considérer les étudiantes, étudiants comme étant désormais une « clientèle » a comme effet de transformer le rapport pédagogique entretenu avec eux et de faire en sorte que les professeures, professeurs et les chargées, chargés de cours sont de moins en moins appelés à *rendre* des services à la société en formant des citoyens, et de plus en plus à *vendre* des services aux étudiantes-clientes, étudiants-clients afin de les rendre aptes à intégrer le marché du travail;
- ATTENDU l'article 13.2c du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* en vertu duquel « l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité »;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

- DÉNONCE la décision du gouvernement du Québec de hausser les frais de scolarité qui viole l'article 13.2c du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* qui a été ratifié par le Canada;
- CONDAMNE la position de la Direction de l'UQAM sur la question de la hausse des frais de scolarité au regard de la mission

	fondamentale de l'UQAM au plan de l'accessibilité universelle aux études universitaires;
RÉITÈRE	son opposition à toute hausse des frais de scolarité;
APPUIE	les actions menées par les différentes organisations étudiantes nationales et les associations étudiantes facultaires de l'UQAM;
APPELLE	à une participation massive du corps professoral à la manifestation nationale du jeudi 10 novembre 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Consultation sur la Politique de répartition des postes de professeures, professeurs

Le troisième vice-président, Jean-Marie Lafortune, présente la situation actuelle concernant la Politique générale de répartition des postes.

Le projet a été adopté par la Sous-commission des ressources le 20 octobre dernier, mais la consultation se termine le 11 novembre 2011, ce qui rend impossible l'adoption de résolutions sur ce point par les assemblées départementales qui ne pourront pas tenir de réunion durant cette période. Il signale que certains aspects du projet méritent d'être considérés avec attention, par exemple l'articulation des axes de développement du département aux axes de développement de la faculté, l'inscription des modalités d'intégration des nouvelles et nouveaux professeurs, etc. En ce qui concerne ce dernier point, alors même que le projet de Politique est en consultation, le Service des ressources humaines a réuni les directions de département (8 novembre 2011) pour présenter des pistes de modalités d'intégration, indiquant qu'il s'agira d'un élément qui sera pris en considération avec la nouvelle Politique. Ceci montre toute l'importance pour les assemblées départementales de faire connaître leur avis sur le projet actuel en adoptant des résolutions à cet effet. C'est pourquoi la résolution suivante est soumise au Conseil syndical pour exiger une prolongation de la période de consultation.

11CS618 CONSULTATION SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE RÉPARTITION DES POSTES DE PROFESSEURES, PROFESSEURS

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU	la clause 8.02 de la convention collective UQAM-SPUQ qui prévoit que la Commission des études, après avoir consulté les assemblées départementales, propose, sur recommandation de la Sous-commission des ressources, un projet de politique générale de répartition des postes;
ATTENDU	l'importance des consultations institutionnelles de la Commission des études et la volonté de l'Assemblée générale du SPUQ d'en préciser les modalités essentielles dans le cadre de la convention collective, tel qu'il ressort de la résolution 11AG380 adoptée le 3 mai 2011 qui porte sur diverses modifications proposées à la convention collective et du projet qui l'accompagne concernant la Commission des études, sa composition, son fonctionnement;
ATTENDU	le principe de collégialité qui caractérise notre organisation universitaire;
ATTENDU	le projet de révision de la politique générale de répartition des postes réguliers de professeures, professeurs pour l'année 2013-2014 adopté par la Sous-commission des ressources le 20 octobre 2011 et soumis à la consultation jusqu'au

11 novembre prochain, soit pour une période de trois semaines et un jour;

ATTENDU l'impossibilité pour plusieurs assemblées départementales, en raison de cet échéancier, d'adopter une résolution sur ce projet, étant donné que leurs réunions se tiennent habituellement une fois par mois;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL

EXIGE une prolongation jusqu'au 2 décembre 2011 de la période de consultation sur le projet de révision de la politique générale de répartition des postes réguliers de professeures, professeurs, de manière à ce que toutes les assemblées départementales puissent transmettre les résolutions qu'elles auront adoptées sur ce projet et que les résultats de la consultation soient présentés, avec un projet révisé de politique, à la réunion du 8 décembre 2011 de la Sous-commission des ressources et à celles de la Commission des études et du Conseil d'administration de janvier 2012.

DEMANDE que toute consultation institutionnelle s'effectue auprès des départements sur une période minimale allant de six à huit semaines et que l'ensemble des résolutions adoptées par les assemblées départementales soit transmis aux instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Politique des Services financiers

Guillaume Dufour, professeur au département de sociologie, présente une résolution adoptée par l'assemblée départementale concernant la politique des Services financiers en ce qui a trait aux modalités de remboursement des dépenses des professeures, professeurs pour leurs activités de recherche.

11CS619 POLITIQUE DES SERVICES FINANCIERS CONCERNANT LES FONDS DE RECHERCHE DES PROFESSEURES, PROFESSEURS

Sur proposition de Rémi Bachand, appuyée par Dominic Beaulieu-Prévost,

ATTENDU la résolution 11CS616 du Conseil syndical du SPUQ adoptée à sa réunion du 6 octobre 2011 portant sur les problèmes relatifs à SIGA;

ATTENDU la résolution adoptée par l'assemblée départementale de sociologie à sa réunion du 4 novembre 2011 concernant les pratiques des Services financiers de l'UQAM en matière de gestion des fonds de recherche des professeures, professeurs;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL

DEMANDE À LA DIRECTION DE L'UQAM:

d'appliquer des normes raisonnables de vérification des dépenses des professeures, professeurs, qui partent de la prémisse d'intégrité plutôt que de celle du soupçon systématique;

d'accélérer le processus de remboursement dans les paramètres qui ont été ceux de l'UQAM avant l'introduction de nouvelles méthodes;

de tenir régulièrement au courant les demandeurs de l'état d'avancement dans le traitement de leurs demandes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Divers

Rien n'est signalé.

Levée de la réunion à 14 heures 50.

La présidente,

Le secrétaire,

Michèle Nevert

Pierre Lebuis

Liste des documents remis (Conseil syndical du SPUQ du mercredi 9 novembre 2011)

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la 1^{re} réunion du Conseil syndical du SPUQ 2011-2012 tenue le jeudi 6 octobre 2011
3. SPUQ, Projet de résolution : Appui à la mobilisation étudiante
4. SPUQ, projet de résolution : Consultation sur la politique générale de répartition des postes réguliers de professeures, professeurs